

Formation

« Initiation à l'élaboration d'un plan phytosanitaire »

Mercredi 12 juin 2019 de 9 h 30 à 15 h 30 | Montérégie-Est
Ferme à déterminer

Jeudi 13 juin 2019 de 9 h 30 à 15 h 30 | Chaudières-Appalaches
Ferme à déterminer

La Coordination services-conseils (CSC) vous propose une formation d'une journée sur l'élaboration d'un plan phytosanitaire.

Formateur

M. David Girardville, agr., Club agroenvironnemental du Suroît

Objectif

Initier les participants à l'élaboration d'un plan phytosanitaire à la ferme. En compagnie d'un conseiller d'expérience, ils collaboreront à tout le processus d'intervention auprès du producteur agricole et participeront aux étapes suivantes :

1. Réflexion sur la GIEC, les objectifs et les stratégies possibles avec le producteur;
2. Informations à recueillir, tenue de dossier;
3. Visite des champs, dépistage et production d'un diagnostic à l'aide de l'outil de dépistage *Mauvaises herbes*;
4. Élaboration du plan de phytoprotection;
5. Suivi.

Cette formation est axée sur l'approche et la méthode. Elle vous permettra de développer les habiletés nécessaires aux fins de recommandation et de suivis d'herbicides. Cette activité est une formation de base offerte aux nouveaux conseillers ou à tous ceux qui désirent développer cette expertise.

Coût de l'activité et inscription

- **Conseiller : 75 \$ + taxes** qui se détaillent ainsi : 3,75 \$ (TPS) + 7,48 \$ (TVQ), pour un total de 86,23 \$.
- **Mentoré : 55 \$ + taxes** qui se détaillent ainsi : 2,75 \$ (TPS) + 5,49 \$ (TVQ), pour un total de 63,24 \$.
- **Collaborateur du projet « Réseau de vitrines – Herbicides à moindres risques »** : 0 \$ (communiqués avec Michel Dupuis à la CSC)

Apportez votre lunch!

Matériel à avoir en votre possession lors de l'activité :

- Guide d'identification des mauvaises herbes du Québec (CPVQ);
- Guide de lutte contre les mauvaises herbes de l'Ontario (la version la plus récente);
- Votre cellulaire pour accéder à l'outil Web « Mauvaises herbes »;
- Papier, crayon, calculatrice et tout autre document facilitant la recommandation.

Information

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter M. Michel Dupuis, à la CSC, au 450 679-0540, poste 8738 ou à mdupuis@coordination-sc.org.

L'activité sera accréditée par l'Ordre des agronomes du Québec.

Cette formation est rendue possible par l'entremise du programme Prime-Vert et il a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) par l'entremise de la Stratégie phytosanitaires québécoise en agriculture 2011-2021.

Voyez quelques photos de l'activité prises lors de la dernière activité.



Rencontre avec le producteur et discussion possible pour l'entreprise. Informations à recueillir et tenue de dossier.

Visite des champs, dépistage et production d'un diagnostic.



Discussion sur le diagnostic et sur les stratégies à adopter.